Document généré le 21 mai 2025 10:39

Anthropologie et Sociétés

Les problèmes du statut doublement minoritaire : le cas des Antillais anglophones de Montréal

Uli Locher

Volume 8, numéro 2, 1984

Caraïbes

URI : https://id.erudit.org/iderudit/006196ar
DOI : https://doi.org/10.7202/006196ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Locher, U. (1984). Les problèmes du statut doublement minoritaire : le cas des Antillais anglophones de Montréal. *Anthropologie et Sociétés*, *8*(2), 31–48. https://doi.org/10.7202/006196ar

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LES PROBLÈMES DU STATUT DOUBLEMENT MINORITAIRE : le cas des Antillais anglophones de Montréal *

Uli Locher
Département de sociologie
Université McGill

Le statut doublement minoritaire

Les minorités sont des regroupements de populations perçus comme différents et soumis au contrôle d'une majorité avec laquelle ils forment l'ensemble de l'entité sociale ou politique. Les niveaux de différence perçue peuvent varier ainsi que ceux du contrôle réel ou imaginé. Les minorités ont cependant en commun de devoir s'adapter tout autant à leur condition d'infériorité qu'aux diverses expressions de leur marginalité sociale ou politique.

Un groupe doublement minoritaire appartient simultanément à deux minorités au sein de l'ensemble social englobant. Les femmes immigrantes en sont un exemple, tandis que les Juifs orthodoxes n'en sont pas. Le critère pertinent est le chevauchement de deux types de statut minoritaire au sein du même grand ensemble. Les Juifs orthodoxes sont un sous-groupe, tandis que les femmes immigrantes sont doublement minoritaires. Les modèles d'adaptation respectifs varieront en conséquence.

Plusieurs définitions du terme « minoritaire » sont possibles et légitimes. Certains chercheurs ont abandonné une définition purement numérique, ce qui a permis de parler des femmes — numériquement majoritaires — comme minorité dans le sens socio-politique. Dans le cas des Antillais anglophones, les définitions numérique, politique et perceptuelle coïncident.

Le statut minoritaire peut influencer de plusieurs manières la mobilité sociale, la réussite économique ainsi que les modèles d'adaptation. Bien

* Cette étude a été facilitée grâce au soutien financier du programme F.C.A.C. du Ministère de l'Éducation du Gouvernement du Québec. Une partie de cette étude a paru antérieurement en anglais sous le titre « Disadvantages of West Indians in Montreal » dans le volume *White Collar Migrants in the Americas and the Caribbean* édité par A.F. Marks et H.M.C. Vessuri, Leiden, 1983. La traduction de cet article a été assumée par Guy Bellavance.

entendu, il ne s'agit pas d'un désavantage en soi. Juifs et Anglophones sont, au Québec, des exemples de minorités privilégiées, alors que les Noirs et les Grecs y sont désavantagés par rapport à la majorité. Il est devenu courant de comparer le statut économique des groupes ethniques canadiens et de les situer en fonction de la moyenne générale du Canada ou d'une région métropolitaine. Ce procédé peut s'avérer utile. Toutefois, il peut aussi s'agir à certains égards d'un raccourci logique. On fera, par exemple, découler une position socio-économique relativement faible de l'appartenance à un groupe ethnique lorsqu'en fait elle sera due à un tout autre statut minoritaire, tel que celui d'immigrant.

Nous en savons relativement peu quant aux effets cumulés des statuts multiminoritaires. Il n'est pas difficile d'imaginer combien deux légers avantages, qu'ils soient dus au statut majoritaire ou minoritaire, peuvent se combiner pour produire un effet très significatif; par exemple, les Juifs anglophones se classeront au sommet de la pyramide économique montréalaise puisque les anglophones et les Juifs se rangent tous deux au-dessus de la moyenne. Un des buts de notre étude sera de démontrer que la combinaison de deux désavantages a un effet négatif important sur le statut économique. Toutefois, il demeure difficile d'évaluer, au-delà de la simple somme de ces effets, le cumul des divers avantages et désavantages. Une façon de résoudre la difficulté serait d'examiner différents éléments de la position socio-économique et de vérifier si certains d'entre eux peuvent être attribués directement à l'un ou l'autre des titres minoritaires. C'est ce que nous tenterons de faire au cours des pages suivantes.

Permettez-moi d'abord de développer un certain nombre de questions qui devraient nous conduire à cette analyse et nous permettre d'énoncer, ultérieurement, plus formellement nos hypothèses. Ces questions sont liées directement aux Antillais anglophones de Montréal en tant que groupe doublement minoritaire. Il deviendra manifeste que ces questions s'appliqueraient également à d'autres groupes.

La première question consiste à savoir si un désavantage socio-économique peut être démontré chez ce groupe après avoir introduit les variables-contrôle appropriées. La réussite économique relativement faible d'un groupe peut être le produit de plusieurs facteurs telle la présence d'analphabètes. Ce n'est qu'après avoir considéré de tels facteurs que nous pouvons chercher du côté du statut minoritaire l'explication du désavantage économique. Il importe également de distinguer, au moins dans la partie descriptive de l'analyse, l'impact de la compétence professionnelle de celui de la discrimination, même si l'analyse ultérieure démontrait que les deux sont reliés de plus d'une manière.

Notre seconde question présuppose une réponse affirmative à la première. Si un désavantage véritable peut être démontré, peut-on l'attribuer au statut doublement minoritaire ? Puisque nous étudions un groupe d'immigrants noirs, la question sera de savoir dans quelle mesure le désavantage consiste

à être Noir ou à être immigrant. Nous souhaitons pouvoir distinguer les deux facteurs, au moins partiellement.

La troisième question posée par cette étude suppose des réponses affirmatives aux deux précédentes. S'il y a un désavantage véritable, dû au statut doublement minoritaire, comment les Antillais anglophones s'adaptent-ils à cette condition ? L'acceptent-ils, s'en plaignent-ils ou tentent-ils de la modifier ? De plus, y a-t-il des adaptations particulières liées à des types ou niveaux spécifiques de désavantages ? Une enquête par sondage ne peut relever que certains aspects de l'adaptation. Elle doit substituer les réponses données lors de l'entrevue à une observation prolongée du comportement adaptatif lui-même. Nous limiterons donc notre analyse de l'adaptation à certaines attitudes et tendances clairement démontrées sans trop tenir compte du problème de la cohérence entre attitudes et comportement.

II Réussite socio-économique des Antillais anglophones de Montréal

♦ Niveau de scolarité

Un courant continu d'Antillais anglophones[1] a alimenté Montréal depuis au moins deux décennies[2]. Une grande partie de cette immigration s'est faite sous la forme d'une « fuite des cerveaux », c'est-à-dire de personnes hautement scolarisées qui obtinrent l'admission principalement en fonction de la valeur marchande de leurs compétences. Toutefois, à partir de 1975, le niveau scolaire tombe abruptement. Les immigrants issus de l'ensemble des régions Caraïbes deviennent moins nombreux et beaucoup plus dépendants du parrainage familial[3]. Cela, bien sûr, ne signifie pas que les territoires des Antilles anglophones ne sont plus victimes d'une fuite des cerveaux (Girling 1974), mais simplement que leurs citoyens instruits préfèrent d'autres destinations que le Québec[4] (Tableau 1).

Tous les Antillais anglophones ne sont pas restés à Montréal. Les sources gouvernementales québécoises estiment approximativement qu'un immigrant s'en va à chaque fois que trois autres arrivent; ce taux est encore plus élevé

---

1 Le terme « Antillais anglophone » désigne le groupe linguistique anglophone des îles Caraïbes et de la Guyane.

2 L'immigration d'avant 1968 est difficile à établir car les immigrants Antillais anglophones étaient alors considérés comme « britanniques ». Pour la période 1968-1977, l'immigration annuelle totale en provenance des Antilles anglaises se situe en moyenne à 1780 personnes; elle est tombée récemment à un niveau beaucoup plus bas.

3 À la fin des années soixante-dix, le niveau de scolarité des travailleurs immigrants antillais a recommencé à s'élever. Leurs nombres absolus, toutefois, ont chuté si rapidement que cette amélioration ne s'est guère faite remarquer. 62 personnes qui avaient au moins 14 ans de scolarité sont arrivées en 1973. Elles constituaient alors 5,8% du total. Ce pourcentage est passé à 10,4% en 1979, mais il ne s'agissait plus là que de 19 personnes.

4 La nouvelle législation linguistique du Québec favorise l'Ontario comme destination pour les immigrants anglophones.

TABLEAU 1

Indicateurs de changements dans l'immigration antillaise vers le Québec (1968-1975)

Pays de citoyenneté	*1968*	*1975*	1968 : 1975
A. Pourcentage de travailleurs dans le total des immigrants			
Jamaïque	68,2	37,2	0,54
Trinidad & Tobago	68,6	53,3	0,78
Haïti	59,2	51,0	0,86
Tous pays	53,9	47,4	0,88
B. Pourcentage d'immigrants indépendants par rapport au total des travailleurs immigrants			
Jamaïque	63,2	47,0	0,74
Trinidad & Tobago	72,9	26,5	0,36
Haïti	85,0	42,5	0,50
Tous pays	67,3	57,9	0,86
C. Pourcentage des travailleurs immigrants ayant au moins 14 années de scolarité			
Jamaïque	12,2	6,0	0,49
Trinidad & Tobago	23,3	4,0	0,17
Haïti	62,5	9,6	0,15
Tous pays	23,5	28,0	1,19
D. Pourcentage des travailleurs immigrants ayant moins que 7 années de scolarité			
Jamaïque	3,5	14,5	4,14
Trinidad & Tobago	0,8	12,1	15,13
Haïti	0,6	13,8	13,00
Tous pays	17,1	13,0	0,76

Calculs basés sur les données brutes du Gouvernement du Québec (1977).

en ce qui concerne les groupes anglophones. La communauté antillaise anglophone de Montréal n'est donc pas représentative de la totalité de cette immigration vers le Québec, en dépit du fait que certains de ses membres adultes soient nés au Canada et que la plupart des Antillais anglophones du Québec résident à Montréal. La communauté ethnique a été affectée par un double processus de sélection. Des travailleurs de haut niveau et leurs familles furent d'abord sélectionnés en vue d'être dirigés vers Montréal; par la suite, une partie de cette population quitta Montréal pour s'établir ailleurs. En supposant que ces deux sélections favorisaient les personnes relativement jeunes et bien instruites, il en résulta une communauté ethnique moins qualifiée que ne l'aurait laissé croire le niveau élevé de qualifications des personnes sélectionnées au départ.

Le niveau de scolarité moyen chez les Antillais anglophones de Montréal est un peu plus faible que chez les autres Anglophones — (12,2 années contre 13,1 pour la moyenne anglophone). Le fossé entre les deux groupes est plus prononcé aux plus hauts et aux plus bas niveaux de scolarité : ils sont 11% de moins à atteindre le niveau universitaire et 10% de plus à se maintenir au plus bas niveau. Toutefois, les distributions révèlent dans l'ensemble peu de véritables désavantages en terme de scolarité. Du reste, notons que les Antillais anglophones sont comparés ici au plus privilégié des groupes linguistiques montréalais. Tant les Francophones que les Allophones se rangeraient à ce chapitre en-deçà des Anglophones (Tableau 2).

TABLEAU 2

Antillais et autres Anglophones selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	*Caraïbes*	*Autres Anglophones*
9 ans et moins	23,2	13,0
10 à 12 ans	31,4	38,3
13 à 14 ans	21,3	13,6
Plus de 14 ans	24,1	35,2
n	(328)	(332)
Moyenne des années de scolarité	12,2	13,1

Source : Projet « Migration et Multiculturalisme », sondages 1978 (Anglophones) et 1979 (Antillais anglophones), Département de Sociologie, Université McGill.

♦ Catégories professionnelles

La classification selon les vingt-deux principaux groupes professionnels dénombrés au Canada indique qu'à l'exception de la pêche, de la foresterie et des mines, non représentées à Montréal, les Antillais anglophones participent de chaque groupe. Les concentrations les plus importantes se retrouvent au niveau des emplois de bureau et des secteurs de la santé, ce dernier constituant une proportion significative de la fuite des cerveaux des Caraïbes vers l'Amérique du Nord (Tableau 3).

Les principales catégories professionnelles dénombrées sont présentées au Tableau 3. Elles ne sont pas homogènes en terme de prestige et de rémunération. Cependant, ces classifications fournissent une mise en ordre des professions similaire à la distinction traditionnelle entre col bleu et col blanc. Le Tableau 3 illustre cet ordre et indique la position que les Antillais anglophones occupent par rapport à l'ensemble de la population anglophone.

TABLEAU 3

Distribution des travailleurs actifs antillais et autres anglophones, selon les principales catégories professionnelles

Catégorie	*Code des professions*	*Antillais Anglophones*	*Autres Anglophones*
Cadres supérieurs et professions libérales	Code 33 en descendant	36,0	43,4
Employés de bureau, vente et services	Codes 41, 51 et 61	30,9	42,9
Artisans et ouvriers	Code 71 en montant	33,1	14,7
TOTAL		100,0	100,0
n		(238)	(191)

Source : Projet « Migration et Multiculturalisme », sondages 1978 (Anglophones) et 1979 (Antillais anglophones), Département de Sociologie, Université McGill.

La disparité entre les deux groupes est significative. Près d'un tiers des Antillais anglophones se retrouvent dans la catégorie inférieure contre moins de 15% chez les autres anglophones. La sous-représentation d'Antillais anglophones est plus forte dans la classe moyenne que dans la catégorie supérieure. Encore une fois, il faut rappeler que les Antillais sont comparés ici au groupe montréalais le plus privilégié. Si la comparaison avait exclu ceux d'origine canadienne, britannique, américaine ou juive, le portrait aurait été très différent. Par rapport à un tel agrégat d'autres anglophones, les Antillais anglophones sont sur-représentés d'environ 100%, tant du côté des catégories inférieures que supérieures. Le petit nombre de ces « autres anglophones » dans notre sondage (n = 32) nous empêche de poursuivre la comparaison au-delá de cette observation.

♦ Le classement socio-économique de Blishen

Les classifications professionnelles peuvent être converties en classification socio-économique, en tenant compte des niveaux de formation, de prestige et de rémunération. Bernard Blishen a réalisé ce travail pour le Canada et son classement socio-économique a été largement accepté comme indice approximatif des classes sociales (Blishen 1967; Blishen et McRoberts 1976). Le Tableau 4 compare la distribution des échantillons antillais et anglophones en fonction de cet indice.

TABLEAU 4

Antillais et autres Anglophones selon le sexe et le statut socio-économique

Statut socio-économique	*Antillais*			*Autres Anglophones*		
	Hommes	*Femmes*	*Total*	*Hommes*	*Femmes*	*Total*
Supérieur	21,5	5,4	13,8	52,6	29,9	43,4
Moyen	29,4	27,9	28,6	31,6	54,6	40,8
Inférieur	49,2	66,9	57,6	15,7	15,6	15,7
n	(126)	(112)	(238)	(114)	(77)	(191)

Source : Projet « Migration et Multiculturalisme », sondages 1978 (Anglophones) et 1979 (Antillais anglophones), Département de Sociologie, Université McGill.

Le Tableau 4 indique des différences significatives entre les deux groupes. Près de 50% des hommes antillais se trouvent au niveau socio-économique inférieur, tandis que la moitié des hommes anglophones apparaissent au sein du statut supérieur. La disparité est encore plus remarquable chez les femmes. Les deux tiers des femmes antillaises se situent au niveau socio-économique inférieur, alors que les autres femmes se concentrent aux niveaux moyen et supérieur. Le contraste global entre les groupes est accentué du fait que beaucoup plus de femmes antillaises participent au marché du travail. Bien que cela permette d'augmenter les niveaux de revenu du ménage, la moyenne du statut socio-économique ne s'en trouve pas moins réduite.

♦ Revenu

Le Tableau 5 souligne des différences plus grandes encore entre les deux groupes. En même temps que le point de comparaison se déplace de la scolarité (Tableau 2) au statut socio-économique (Tableau 4), en passant par la profession (Tableau 3), la disparité croît d'autant. Ces disparités peuvent se mesurer ultimement en terme de différences de revenu. Même si les chiffres des revenus individuels ne sont pas disponibles, les revenus du ménage varient significativement, la moyenne se situant approximativement à 15 000$ chez les Antillais, à 19 000$ chez les autres anglophones. D'après ces chiffres, la moyenne antillaise se situe dans la classe ouvrière et la moyenne anglophone dans la classe moyenne[5] (Tableau 5).

[5] Nos données ont été recueillies dans le cadre du projet « Migration et multiculturalisme au Québec » au département de sociologie de l'Université McGill. La première enquête comprend.../

TABLEAU 5

Distribution du revenu du ménage des Antillais et autres Anglophones de Montréal

Revenu $	*Antillais* %	*Autres Anglophones* %
Moins de 5 000	5,12	6,33
5 000 - 14 000	42,62	29,00
15 000 - 19 999	15,06	13,33
20 000 - 24 999	22,11	34,66
TOTAL	100,00	100,00
N	(312)	(300)

Source : Projet « Migration et Multiculturalisme », sondages 1978 (Anglophones) et 1979 (Antillais anglophones), Département de Sociologie, Université McGill.

En ce qui concerne le revenu individuel, nous retrouvons un écart important entre hommes et femmes antillais. À peu près un quart des hommes (24,2%) gagnent 20 000$ et plus contre seulement 5,5% des femmes. Les petits salariés sont par ailleurs majoritairement féminins; 58,8% des femmes antillaises gagnaient moins de 11 000$ en 1978; on ne retrouve que 20,8% d'hommes au sein de cette catégorie de bas revenus.

♦ Résumé des statuts sociaux comparés

Sans aucun doute possible, les données présentées aux Tableaux 3, 4 et 5 révèlent des différences significatives entre les Antillais et les autres Anglophones de Montréal. Mais ces différences de revenus professionnels, si l'on tient compte des niveaux de scolarité inférieurs chez les Antillais, sont-elles vraiment disproportionnées ? En d'autres mots, y a-t-il juste répartition des rémunérations monétaires et professionnelles ou, au contraire, y a-t-il un véritable désavantage ? (Tableau 6).

/...332 Anglophones interviewés en 1978 et la deuxième 334 Antillais anglophones interviewés en 1979. Les deux échantillons sont représentatifs; leur méthodologie est décrite dans les thèses soumises par M. Lange et E. Taylor en 1984. Nous utilisons ici le revenu du ménage parce que notre collecte de données chez les Anglophones ne nous fournit pas de renseignements sur le revenu individuel. Les deux ne devraient pas être confondus même s'il y a une corrélation très forte entre eux (r = .68 pour les travailleurs masculins antillais).

TABLEAU 6

Moyenne des catégories de Blishen et moyenne des catégories de revenu des Antillais et des autres Anglophones, selon le niveau d'éducation, le pays d'obtention de diplôme, et le nombre d'années passées au Canada

	Moyenne des catégories Blishen[1]		*Moyenne des catégories de revenu*[2]	
	Antillais	*Autres Anglophones*	*Antillais*	*Autres Anglophones*
Degré de scolarité				
Jusqu'à 9 années	5.5	4.5	4.0	4.2
De 10 à 12	4.8	3.5	4.6	5.2
De 13 à 14	4.0	3.1	4.5	4.8
15 et plus	3.0	2.1	5.4	5.4
Pays du plus haut diplôme				
Canada, États-Unis Royaume-Uni	3.6	3.0	5.0	5.2
Autres	4.7	3.3	4.3	5.0
Nombre d'années au Canada				
Jusqu'à 15 ans	4.9	3.0	3.5	4.6
De 6 à 10 ans	4.4	4.4	4.3	3.5
De 11 à 15	4.1	2.2	5.2	5.1
15 et plus	4.4	3.0	5.1	5.2
	(312)	(300)		

[1] Cote échelonnée de 1 (maximum) à 6 (minimum).
[2] Cote échelonnée de 1 (minimum) à 7 (maximum).

Si les différences quant à la poursuite des études sont responsables de telles variations au niveau de la profession et du revenu, le contrôle effectué au Tableau 6 aurait dû les neutraliser. Ce n'est pas le cas. Au contraire, le désavantage antillais à travers les échelonnements de Blishen apparaît significatif à chacun des quatre niveaux d'éducation (et côtoie toujours une classe de Blishen entière). Le niveau d'éducation légèrement plus faible des Antillais anglophones ne peut, en fait, expliquer leur niveau socio-économique inférieur.

La différence concernant les niveaux de revenu est aussi visible mais moins prononcée. On ne peut s'en étonner puisque les niveaux de revenu du ménage sont entre autres fonction du nombre de salariés par ménage. Ce taux est plus élevé chez les Antillais que chez les autres Anglophones, leur permettant de compenser pour leur désavantage professionnel.

La première des trois questions au début de cet article consistait à savoir si un désavantage socio-économique persisterait après l'exercice de contrôle pour l'éducation. La réponse est nettement oui.

La seconde question était de savoir si ce désavantage persistant pouvait être attribué au statut doublement minoritaire. Au sens strict, nous n'avons pas les données pour le prouver[6]. Mais on peut du moins en tirer un diagnostic raisonnablement convaincant. La seconde partie du Tableau 6 suggère que le bénéfice sur les diplômes acquis au Canada, aux États-Unis et en Angleterre est considérable. En d'autres mots, les immigrants seraient pénalisés lorsqu'ils essaient de convertir leurs diplômes acquis aux Antilles. Mais cette pénalité n'équivaut pas à la même chose pour chacun. En fonction des catégories de Blishen, les Antillais subissent une pénalité de 1,1 point alors que les autres anglophones n'en perdent que 0,3. En fonction des catégories de revenu, le tableau est similaire : les Antillais subissent une pénalité de 0,7 point de revenu pour trois fois et demie moins chez les autres Anglophones. Le premier désavantage est alors d'être une personne ayant acquis sa scolarité à l'étranger – c'est le cas de presque tout immigrant – et le second désavantage d'être un immigrant des Antilles anglaises, c'est-à-dire quelqu'un à la peau sombre.

On peut trouver chez les femmes du groupe antillais un autre exemple de ce cumul de désavantages. Encore ici nous rencontrons une pénalité multivariée, l'une parce qu'on est immigrant noir, l'autre parce qu'on est femme. Nos données sur le revenu personnel ne peuvent appuyer cette thèse que du côté antillais, mais Reitz et al. (1981) ont publié récemment des données montrant un effet similaire et permettant de soutenir la partie de la thèse ayant trait au rapport immigrant/citoyen d'origine.

La réponse à notre seconde question serait alors un oui, mais qualifié, du fait que nos données ne permettent pas, à ce stade, de fournir une explication complète.

H Conscience du désavantage

D'un commun accord, les Antillais anglophones se classent d'eux-mêmes, quant au bien-être économique, en-dessous des deux peuples fondateurs canadiens. Un peu plus de 50% ont le sentiment que les Canadiens français sont plus à l'aise qu'eux matériellement, et un peu moins des deux tiers considèrent les Canadiens anglais plus privilégiés qu'eux-mêmes. Un fort consensus s'établit néanmoins chez les Antillais autour du fait d'être maintenant dans une meilleure situation qu'ils ne l'étaient dans leur pays d'origine. Par rapport à leur situation dans leur pays d'origine, 58% croient maintenant

---

6 À notre connaissance, seules les données récemment rassemblées à Toronto (Kalbach 1981; Reitz et al. 1981) se prêtent à ce jour à l'élaboration d'un modèle causal permettant de dégager les effets du statut doublement minoritaire.

être plus à l'aise, et seuls 12,3% ont le sentiment de l'être moins aujourd'hui. En fait, un tel jugement d'ensemble ne tient compte ni de la mobilité intragénérationnelle, ni du coût de l'immigration. Mais il renvoie à d'autres signes de satisfaction. Seuls 8% sont insatisfaits de la vie au Canada et 78,1% voudraient encore vivre au Canada s'ils étaient complètement libres de choisir. Seuls 4,5% regrettent d'être venus au Canada.

Cependant, lorsque sont posées des questions plus spécifiques, les Antillais paraissent bien avertis des désavantages qu'ils affrontent à Montréal; 55% croient qu'un Antillais anglophone ne peut obtenir, à compétence égale, un aussi bon emploi qu'un Canadien et 62% ont le sentiment qu'un Canadien sera mieux payé pour le même travail; 93% constatent qu'il y a contre eux des préjugés au Québec et 75% affirment avoir été personnellement victimes de discrimination sociale. Ces quatre questions constituent l'échelle qui mesure la conscience du désavantage[7] (Tableau 7).

TABLEAU 7

Conscience du désavantage selon le sexe

		Hommes %	*Femmes* %	*Total* %
Désavantage peu ou pas ressenti	1	0,9	0,0	0,5
	2	17,0	17,3	17,1
	3	26,8	25,5	26,1
	4	31,3	25,5	28,4
	5	17,9	19,1	18,5
Désavantage fortement ressenti	6	6,3	12,7	9,5
		(112)	(110)	(222)

Source : Projet « Migration et Multiculturalisme », sondages 1978 (Anglophones) et 1979 (Antillais anglophones), Département de Sociologie, Université McGill.

[7] Les questions étaient : a) If a West Indian does the same work as a Canadian does he gets paid more, the same or less for that work ? b) Do you think that a West Indian with the same qualifications as a Canadian can get as good a job, a better job or not as good a job ? c) Do you think there is prejudice against West Indians in Quebec ? d) To what extent do you feel that you yourself have been a victim of racial discrimination because of your membership in a minority group ? Les corrélations entre les variables et notre échelle de perception de désavantage sont les suivantes :

	a	b	c	d	échelle
a	-	.12	.16	.24	.25
b		-	.24	.20	.30
c			-	.35	.40
d				-	.45

Les variables concernées sont exclues de l'échelle lors des corrélations avec celle-ci.

Le Tableau 7 ne relève aucune différence entre hommes et femmes au niveau du désavantage ressenti. Cela, d'une certaine manière, est toutefois trompeur. En vérifiant le nombre d'années passées au Canada, nous voyons émerger chez les femmes un modèle bien distinct où elles se sentent plus désavantagées que les hommes. La même chose vaut pour l'origine sociale. Au sein de chacun des groupes statutaires socio-économiques des parents, les femmes se sentent plus désavantagées que les hommes. Dans l'ensemble, cependant, ces tendances ne sont pas très fortes. Le plus intéressant, c'est moins le sens de ces tendances que l'écart-type très important que nous trouvons dans chacune des distributions. Lorsque le champ de l'échelle est échelonné de 0 à 1, la moyenne d'échantillon est de 0,59 et l'écart-type est de 0,31.

Que disent ces résultats ? D'abord, la plupart des Antillais anglophones ressentent un ensemble de désavantages et de discrimination sans s'entendre au sujet de ses formes précises. Plusieurs ont le sentiment qu'il y a discrimination au travail, que ce soit au moment de l'embauche ou quant au niveau des salaires. D'autres ont le sentiment qu'il y a des préjugés contre eux. Mais les corrélations entre les différentes variables constituant l'échelle sont assez faibles. Ce ne sont donc pas toujours les mêmes individus qui auraient ressenti préjugés et discrimination de la même façon.

Ensuite, quelques-unes des variables les plus directement liées à un désavantage objectif – le sexe, l'origine sociale, le caractère récent de l'immigration, l'éducation – ne paraissent pas avoir une relation significative avec le désavantage ressenti. Le désavantage objectif ne conduit donc pas à une conscience du désavantage, du moins pas de telle sorte que nous puissions l'en déduire. Enfin, puisque nous avons démontré l'existence d'un désavantage objectif perceptible aussi bien que d'une conscience du désavantage, sans preuve que le premier conduit au dernier, nous devons conclure qu'il doit y avoir des facteurs neutralisant ce qui serait certainement une prise de conscience toute légitime du désavantage. Sans contredit, le plus puissant de ces facteurs neutralisant est cette quasi universelle satisfaction quant à la vie au Canada, mentionnée auparavant. Nos répondants comparent les possibilités d'emploi, les niveaux de revenu, les services sociaux, ainsi que la ressemblance entre le Canada et leurs pays d'origine et continuent à les comparer à chaque fois qu'ils retournent « chez eux » ou en reçoivent du courrier ou des visiteurs. Il y a alors un continuel renforcement de la décision originelle d'immigrer. Ils ont le sentiment d'être beaucoup plus à l'aise matériellement à Montréal que s'ils étaient restés à la maison, et cela demeure en dépit du désavantage manifeste. Le processus ininterrompu de sélection migratoire est un autre facteur neutralisant. Nous pouvons considérer qu'au moins quelques-uns de ceux qui se sentaient le plus directement attaqués à Montréal sont partis, soit pour retourner aux Caraïbes, soit pour l'Ontario ou les États-Unis. Ceux qui sont restés à Montréal ont manifestement accepté d'y pouvoir vivre avec leur désavantage.

La troisième et dernière question posée au commencement consistait à savoir si les Antillais anglophones étaient conscients de leur désavantage. Comme on l'a vu, la réponse est oui, de manière assez générale. Mais ces groupes identifiés précédemment comme les plus désavantagés — ceux qui ne tiraient que de faibles bénéfices de leur scolarité et les femmes en général — ne ressentent pas un désavantage significativement plus fort que les autres. Nous en avons conclu que certains facteurs neutralisants devaient les protéger du plein impact psychologique de la déqualification avec laquelle ils doivent vivre. Ils ne se contentent pas de consolations face à l'adversité. S'y étant adaptés, ils restent satisfaits de leur décision de s'établir au Québec.

四 Trois types d'adaptation

Considérons brièvement trois options qui, face à leur situation actuelle de « double minorité », s'offrent aux Antillais anglophones. Ils peuvent reprendre leurs études; ils peuvent se résigner à leur statut; finalement, ils peuvent quitter le Québec. Les deux premières options ne sont pas, de fait, mutuellement exclusives, et nous avons entendu parler de plusieurs Antillais qui les ont essayées toutes les trois, l'une à la suite de l'autre.

♦ Poursuite des études

Les Antillais ont très souvent tenté d'augmenter leurs compétences en s'inscrivant à plein temps, ou plus fréquemment à temps partiel, dans les collèges et universités de Grande-Bretagne, des États-Unis ou du Canada. L'effet socio-économique d'une telle conduite est crucial. En termes professionnels, le bénéfice d'un diplôme acquis à l'étranger — pour nos répondants cela signifie habituellement au Canada — correspond à plus d'une catégorie Blishen. Les Antillais ayant un diplôme étranger diffèrent des autres de façon remarquable. Ils ont réduit radicalement l'impact de leur statut d'immigrant et se qualifient à un niveau beaucoup plus égal face à la concurrence pour les emplois. Malgré la persistance de discrimination à plusieurs niveaux, la forme la plus évidente de discrimination structurelle à leur endroit est éliminée. La majorité des travailleurs de haut niveau de notre échantillon ont acquis des diplômes à l'étranger.

Les diplômes acquis à l'extérieur des Antilles anglaises influencent aussi le revenu de façon très marquée. Le revenu du ménage augmente d'environ un quart et encore plus le revenu individuel[8].

L'effet le plus important de la poursuite des études à l'étranger est que cela altère significativement chez les Antillais la matrice de la mobilité inter-générationnelle. Comparés aux autres Anglophones, les Antillais con-

---

[8] Il s'agit nécessairement d'approximations; la structure de nos données ne permet pas de fournir des chiffres exacts.

naissent une moins forte mobilité ascendante et une plus forte mobilité descendante[9], et cela en dépit du fait qu'une migration à partir d'économies antillaises sous-développées vers le Canada devrait favoriser quasi automatiquement une plus grande mobilité structurelle. Acquérir des diplômes à l'étranger n'amène pas à coup sûr l'Antillais au niveau général de mobilité de l'Anglophone, mais le conduit quand même relativement près de ce niveau. Ce n'est pas une panacée mais c'est le meilleur investissement qu'un immigrant puisse faire.

♦ Résignation au statu quo

Les sociétés pluralistes sont traversées de conflits. Elles établissent souvent un système de stratification ethnique renforcé par des pratiques discriminatoires et des idéologies de supériorité/infériorité. Si elles s'orientent vers l'intégration, il s'agit là d'un processus qui dérobe aux minorités leur particularité et leur identité. Pour les immigrants considérés ici, seule la première issue — la mosaïque verticale — est vraie. La dernière — la séquence adaptation/acculturation/assimilation — leur est interdite en fonction de leur stigmatisation raciale.

L'adaptation des Antillais de Montréal — et leur installation définitive dans cette ville — ne devrait pas être confondue avec l'assimilation paisible et avec l'acceptation de leur position comme légitime. Elle est plutôt la résultante de deux faits dominant leur vie : l'impuissance due au statut doublement minoritaire et la condition économique de leurs pays d'origine. L'un et l'autre ne dépendent pas de la volonté de nos répondants. Ceux-ci seraient insensés de ne pas les accepter et de ne pas s'y adapter aussi bien que possible.

La ségrégation ethnique est une des manières de s'adapter à un statu quo discriminatoire. Il est courant de mettre l'accent sur les aspects négatifs de la ségrégation, tels l'exclusion des carrières dominées par la majorité et de certaines zones résidentielles. Nous devons également considérer ses aspects positifs. Un immigrant a parfaitement raison de préférer au chômage un emploi dans une enclave ethnique, ou encore un travail contrôlé par son groupe ethnique à un autre où la stigmatisation ethnique l'affecte quotidiennement. De plus, vu la réalité discriminatoire sur le marché du logement, l'Antillais obtiendra un meilleur logement pour le même prix s'il réside dans un voisinage antillais. La ségrégation résidentielle par ethnie est à Montréal plus élevée que n'importe où ailleurs au Canada (Kalbach

---

9 On peut attribuer un système de points à la mobilité *ascendante* en allouant un point à chaque fois qu'une personne change de classe socio-économique et en tenant compte du nombre d'individus impliqués. Le pointage est de 1.12 chez les Antillais et de 1.43 chez les autres Anglophones. La différence de pointage (au détriment des Antillais) correspond approximativement à la différence de pointage quant à la mobilité *descendante* de ceux d'origine sociale « supérieure ». Le pointage est de -1.44 chez les Antillais et de -1.06 chez les autres Anglophones. Les plus importantes différences apparaissent chez ceux d'origine « moyenne » : ici le pointage de la mobilité est de -.36 chez les Antillais contre +.33 chez les autres Anglophones.

1981: 23). Vu la contrainte globale de leur statut doublement minoritaire, nous pouvons comprendre pourquoi beaucoup d'Antillais anglophones continuent de vivre dans des conditions d'isolement.

♦ L'option de quitter le Québec

Au sujet de leurs intentions de quitter le Québec, nous avons posé la même question aux Antillais qu'aux autres Anglophones. Nous avons tenté de déterminer si leurs réseaux migratoires comptaient parmi les facteurs importants à ce chapitre[10].

Les résultats de notre analyse sont les suivants. Les intentions de quitter le Québec sont liées assez fortement à la plupart des variables qui influencent ordinairement les migrations, par exemple l'âge (-.29), l'éducation (.30), le nombre d'années passées au Canada (-.65) et le statut civil (.29)[11]. L'insatisfaction vis-à-vis la situation du Québec (.22) et vis-à-vis le gouvernement du parti québécois (.31) sont également des facteurs significatifs. En comparaison, les réseaux migratoires ont peu d'influence. Ni le nombre de parents ailleurs au Canada (.06), ni la proportion de parents au Québec (.03) ne produisent de corrélations significatives, tandis que le nombre de parents vivant à l'extérieur des Antilles (.11) n'a qu'une très faible influence.

Nous ne possédons pas de chiffres sur les déplacements réels mais seulement sur les intentions de se déplacer. Plusieurs Antillais (57%) ont envisagé de quitter le Québec et il semble que les mêmes facteurs jouant sur d'autres groupes sont également ici à l'œuvre : moment du cycle de vie, statut socio-économique et durée du séjour au Canada. Les jeunes, les moins attachés et ceux aux compétences aisément négociables sont les plus susceptibles de partir. L'existence de têtes de pont offertes, au lieu de destination, par des membres de la famille, si importante dans la migration interne des pays antillais, ne joue pratiquement aucun rôle ici.

Il y a encore un autre aspect à l'option de quitter le Québec. Les Francophones sont maintenant la majorité au Québec et non seulement en termes numériques; ils contrôlent le politique et surtout la politique linguistique comme jamais auparavant. Cela signifie que les Antillais anglophones, avec le déclin rapide du Montréal anglophone, se retrouvent de plus en plus seuls en tant qu'immigrants, noirs et anglophones, dans une condition triplement minoritaire. Peu d'entre eux parlent français, mais on les force à envoyer leurs enfants aux écoles françaises et à communiquer avec la bureaucratie gouvernementale en français. En d'autres mots, la situation

---

10 L'ensemble de tous les grands-parents vivants, les parents, les frères et sœurs ainsi que les enfants ont été considérés comme relations. Le lieu de résidence de chacune de ces personnes a été codé.

11 La mesure gamma est utilisée pour évaluer la force de la relation. Le r de Pearson est à peu près équivalent dans la plupart des cas, mais nous avons donné préférence au gamma parce qu'il s'agit ici de variables à intervalles inégaux.

de l'enclave antillaise anglophone devient de plus en plus précaire. Reste à savoir si cette communauté ne s'effondrera pas avant même la grande communauté anglophone.

Conclusion

Les Antillais anglophones comme « triple minorité » — du point de vue racial, démographique et linguistique — sont destinés à affronter des problèmes encore plus formidables que ceux auxquels ils sont maintenant confrontés. Il est possible d'envisager pendant les deux dernières décennies de ce siècle l'émergence d'un prolétariat noir au cœur de ce qui est, institutionnellement, l'une des sociétés les plus égalitaires et les plus progressistes au monde.

Pour des raisons pratiques, l'immigration des Antillais anglophones vers Montréal pourrait bientôt arriver à sa fin. Ce n'est pas que la capacité de la Jamaïque, de Trinidad et des autres îles d'absorber la force de travail de ses citoyens augmentera, ni que le besoin du Canada en travailleurs immigrants disparaîtra. Au contraire, les causes originelles des migrations persisteront de même que les fluctuations selon les cycles économiques. Mais comme la fuite des cerveaux vers le Québec diminue et que la position des minorités anglophones se détériore, le courant d'Antillais anglophones vers le Canada se détournera encore plus vers Toronto. Le mouvement de ceux déjà établis au Québec vers l'Ontario entraînera une nouvelle baisse du statut et des capacités de ceux qui restent.

Toutefois, l'avenir de la communauté n'est pas irréversible. Les Antillais de Montréal ont démontré une capacité d'adaptation remarquable. Peu d'entre eux regrettent d'être venus dans cette ville et la majorité se sont engagés à y demeurer. L'éducation de leurs enfants au Canada les préoccupe constamment, ce qui pourrait ultimement éliminer un élément central de leur handicap.

BIBLIOGRAPHIE

BLISHEN B.R.
1967 « A Socio-economic Index for Occupations in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 4: 41-53.

BLISHEN B.R. et H.A. McRoberts
1976 « A revised Socio-economic Index for Occupations in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 13 (1): 71-79.

DARROCH A.G. et W.G. Marston
1973 « The Social Class Basis of Ethnic Residential Segregation : the Canadian Case », *American Journal of Sociology* 77 (3): 491-511.

FRIDERES J. et al.
1978 « The Economic Adaptation of West Indians in Toronto : Comment », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 15 (1): 93-96.

GIRLING R.K.
1974 « The Migration of Human Capital from the Third World : the Implications and some Data on the Jamaican Case », *Social and Economic Studies* 23: 84-96.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de l'Immigration
1977 *L'immigration au Québec : Bulletin spécial* no 5, « Travailleurs immigrants, 1968-1975 ».
1978 *L'immigration au Québec : Bulletin statistique annuel*, vol. 5 (1977).

KALBACH W.
1981 « Ethnic Residential Segregation and IES Significance for the Individual in an Urban Setting », *Research Paper* 124, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto.

LAFERRIÈRE M.
1982 « Blacks in Quebec : Minorities among Minorities »: 3-27, in C. Marrett et C. Leggon (éds), *Research in Race and Ethnic Relations* (vol. 3). Greenwich, Conn.: Tai Press.

LEE E.S.
1969 « A Theory of Migration », in J. Jackson (éd.), *Migration*. Cambridge: Cambridge University Press.

LI P.S.
1980 « Income Achievement and Adaptative Capacity : an Empirical Comparison of Chinese and Japanese in Canada »: 363-378, in K.V. Ujimoto et G. Hirabayashi (éds), *Visible Minorities and Multiculturalism : Asians in Canada*. Toronto: Butterworths.

PINEO P.C., J. Porter et H.A. McRoberts
1977 « The 1971 Census and the Socio-economic Classification of Occupations », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 14 (1): 91-102.

PORTER J.
1965 *The Vertical Mosaic*. Toronto: University of Toronto Press.

RAMCHARAN S.
1976 « The Economic Adaptation of West Indians in Toronto, Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 13 (3): 295-304.
1982 *Racism. Nonwhites in Canada*. Toronto: Butterworths.

REITZ J.G.
1980 « Immigrants, their Descendants, and the Cohesion of Canada »: 329-410, in R. Breton et al. (éds), *Cultural Boundaries and the Cohesion of Canada*. Montréal: The Institute for Research on Public Policy.

REITZ J.
1982 « Ethnic Group Control of Jobs », *Research Paper 133*. Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto.

REITZ J., L. Calzavara et D. Dasko
1981 « Ethnic Inequality and Segregation in Jobs », *Research Paper 123*. Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto.

RICHMOND A.
1967 *Post War Immigrants in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.

TEPPERMAN L.
1975 *Social Mobility in Canada*. Toronto: McGraw Hill Ryerson.

THOMAS HOPE E.
1983 *Caribbean Migration in the Twentieth Century*. Jamaica: Institute of Social and Economic Studies (mimeo).

WILEY N.
1967 « The Ethnic Mobility Trap and Stratification Theory », *Social Problems* 15: 147-159.

WILSON W.J.
1980 *The Declining Significance of Race*. Chicago: University of Chicago Press.